



## Comité syndical du 22 mars 2021

### DELIBERATION N° 21-013

**Objet : Information sur la contribution de Val d'Oise Numérique à la consultation publique concernant la réalisation des raccordements finals FttH.**

Le vingt-deux mars deux mille vingt et un à quatorze heures, se sont réunis à l'Hôtel du Département sis à Cergy, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au Syndicat Mixte Ouvert Val d'Oise Numérique sous la présidence de Monsieur Pierre-Édouard EON.

	<b><u>Sont présents :</u></b>	
Date de convocation :	M. Pierre-Édouard EON	Président du Syndicat Val d'Oise Numérique
12 MAR. 2021	Mme Michèle BERTHY	Députée du Département du Val d'Oise
	Mme Djida TECHTACH	Députée du Département du Val d'Oise
	M. Gérard SEIMBILLE	Député du Département du Val d'Oise
Date d'affichage :	M. Anthony ARCIERO	Député du Département du Val d'Oise
- 2 AVR. 2021	M. Olivier ANTY	Député de la CC Haut Val d'Oise
	M. Stanislas BARTHELEMI	Député de la CC Vallée de l'Oise et des 3 forêts
	M. Éric BAERT	Député de la CC Sausseron Impressionnistes
Acte rendu exécutoire :	M. Philippe HOUDAILLE	Député de la CC Vexin Centre
- 2 AVR. 2021	M. Yves CITERNE	Député de la CA Plaine Vallée
	M. Pierre BARROS	Député de la CA Roissy-Pays de France
	<b><u>Sont excusés et suppléés :</u></b>	
Publication ou notification :	Mme Christiane AKNOUCHE	Députée de la CC Carnelle Pays de France a été suppléée par M. Jacques RENAUD
- 2 AVR. 2021	M. Jean-Pierre DORE	Député de la CC Vexin Val de Seine a été suppléé par M. Philippe VANDEPUTTE
	<b><u>A donné pouvoir :</u></b>	
	M. Arnaud BAZIN	Député du Département du Val d'Oise a donné pouvoir à M. Pierre-Édouard EON
	<b><u>Est absent :</u></b>	
	M. Jean-Christophe POULET	Député de la CA Val Paris
Secrétaire de séance :	M. Pierre-Édouard EON	

**Le Comité syndical,**

*Vu les L.5721 et L.5722 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu l'arrêté préfectoral A15-060-SRCT du 30 janvier 2015 portant création du syndicat Val d'Oise Numérique,  
Vu les statuts du syndicat Val d'Oise Numérique,  
Vu le rapport n°21-013,*

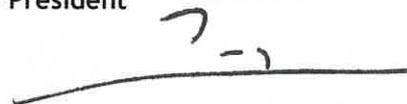
**Après en avoir délibéré à l'unanimité :**

**PREND ACTE** de la diffusion auprès de tous les membres du Syndicat de la contribution de Val d'Oise Numérique à la consultation publique de l'ARCEP, concernant la réalisation des raccordements finals FttH sur tout le territoire ;

**PRECISE** que la contribution de Val d'Oise Numérique dans sa version publique est annexée à la présente délibération ;

**DONNE** pouvoir au Président et au Directeur général, chacun pour ce qui les concerne, afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

**Le Président**



**Monsieur Pierre Édouard EON**

Syndicat Mixte Ouvert  
Val d'Oise Numérique

